

Compte-rendu de la séance du Conseil Départemental 20 septembre 2021

Administration générale

Protection fonctionnelle du Président / 21.249 : Vote à l'unanimité, en rappelant que la confrontation légitime d'idées et des désaccords ne peuvent justifier qu'on sorte du débat politique avec des pratiques insupportables. Soutien au Président Georges Siffredi

Finances – Budget

Protocoles transactionnels pour divers sinistres (dégâts des eaux, clôtures...) / 21.213 : Vote à l'unanimité

Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle – Répartition 2021 / 21.214 : Vote à l'unanimité sur la répartition des ressources de ce fonds, le critère du potentiel fiscal par habitant 2021 et les modalités suivantes :

- seules les communes disposant d'un potentiel fiscal par habitant inférieur au potentiel fiscal moyen des communes du Département (soit 1 802,99 € en 2021) sont éligibles,
- l'enveloppe est répartie de manière inversement proportionnelle au potentiel fiscal par habitant.

Les sommes issues du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle de Hauts-de-Seine 2021, soit 2 041 169 € sont réparties comme suit :

Commune	Potentiel fiscal 4 taxes/habitant 2021	Dotation 2021
ANTONY	1 497,09	79 210,65
ASNIERES-SUR-SEINE	1 262,42	93 935,39
BAGNEUX	1 258,59	94 221,09
BOIS-COLOMBES	1 426,93	83 105,67
BOURG-LA-REINE	1 269,81	93 388,55
CHATENAY-MALABRY	1 170,39	101 321,73
CHATILLON	1 352,00	87 711,01
CHAVILLE	1 344,76	88 183,88
CLAMART	1 203,42	98 540,37
CLICHY-LA-GARENNE	1 689,00	70 210,76
COLOMBES	1 189,70	99 676,96
FONTENAY-AUX-ROSES	1 130,54	104 892,64
GARCHES	1 452,17	81 661,01
GARENNE-COLOMBES (LA)	1 428,13	83 035,87
MALAKOFF	1 317,02	90 040,77
MEUDON	1 776,10	66 767,65
MONTROUGE	1 421,87	83 401,03
PLESSIS-ROBINSON (LE)	1 699,55	69 774,89
SCEAUX	1 368,39	86 660,64
SEVRES	1 684,18	70 411,66
VANVES	1 505,71	78 757,28
VAUCRESSON	1 552,55	76 381,08
VILLE D'AVRAY	1 545,55	76 727,29
VILLENEUVE-LA-GARENNE	1 426,15	83 151,13
TOTAL		2 041 169,00

Remise gracieuse – Comptable public / 21.212 : Vote à l'unanimité

Association des Maires du Département – Subvention au titre de l'année 2021/

21.250 : Vote à l'unanimité d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 125 000 € à l'Association des Maires du Département des Hauts-de-Seine pour l'année 2021.

Anciens Combattants

Subventions de fonctionnement – Protection du patrimoine immatériel – 2021 /

21.215 : Vote à l'unanimité de 10 subventions départementales de fonctionnement, d'un montant total de 27 000 €, aux associations de protection du patrimoine immatériel :

- 1 500 € alloués à l'union départementale des associations de combattants, sise à Vanves,
- 5 000 € alloués à la société des membres de la Légion d'honneur, sise à Tours, pour les actions du centenaire dans les Hauts-de-Seine,
- 1 500 € alloués à l'association Buchenwald Dora et Kommandos, à Montreuil,
- 2 200 € alloués à l'association FNACA comité départemental des Hauts-de-Seine, à Malakoff,
- 2300 € alloués à l'antenne des Hauts-de-Seine de l'association nationale anciens combattant amis de la Résistance, à Nanterre,
- 1 500 € alloués à l'association des déportés, internés et familles de disparus, à Rueil- Malmaison,
- 1 000 € alloués à l'association Souvenir des fusillés du Mont-Valérien, à Suresnes,

- 2 000 € alloués à la délégation générale des Hauts-de-Seine de l'association Souvenir français, à Suresnes,
- 5 000 € alloués à l'association des héros de la liberté, à Paris, pour l'organisation du salon littéraire du Mont-Valérien,
- 5 000 € alloués à l'association mémoire solidarité, jeunesse, à Rueil-Malmaison.

Désignations

Désignations des représentants / 21.248 : Vote à l'unanimité

Conseil départemental de l'Insertion par l'Activité Économique: Marie-Pierre Limoge (titulaire) et Alice Le Moal (suppléante),

SAEM Citallios – Assemblée Générale Extraordinaire : Josiane Fischer (titulaire),
- Haropa Port – Conseil de Développement Territorial – 3e collège : Jean-Christophe Fromantin (titulaire) et Thomas Lam (suppléant),
Agence régionale de la biodiversité – Collège des Départements du comité des partenaires : Yves Révillon (titulaire),
Commission départementale de coopération intercommunale – Formation plénière : Armelle Tilly, Josiane Fischer, Rita Demblon-Pollet, Camille Bedin et Pierre Ouzoulias (titulaires)
Collèges Malakoff - Henri Wallon et Paul Bert : Dominique Trichet-Allaire et Joaquim Timoteo (titulaires), Lounes Adjroud et Astrid Brobecker (suppléants)

Commission consultative des services publics locaux Membres suppléants – Désignation / 21.222 : Vote à l'unanimité pour les membres suppléants de la commission consultative des services publics locaux : Thomas Lam, Xabi Elizagoyen, Nathalie Pitrou, Nadia Mouaddine et Joachim Timotéo.

Commande publique

Groupement de commandes Hauts-de-Seine / Yvelines – Prestations de formation des assistants maternels agréés / 21.227 : Vote à l'unanimité

Groupement de commandes des membres de l'ADAS – « Œuvres de crue » / 21.230 : Vote à l'unanimité

Compte-rendu des marchés et avenants Avril – Juin 2021 / 21.228 : Vote à l'unanimité

Evaluation des politiques publiques

Convention de coopération Yvelines/Hauts-de-Seine – Mise à disposition de la DACEP / 21.210 : Vote contre des 12 élus de l'opposition

Pierre Ouzoulias a demandé pourquoi on parlait encore de coopération alors que le projet de fusion avait été rejeté. Quelles sont les relations avec les Yvelines ?
Le Président a parlé de collaboration forte avec les Yvelines.

Personnel

Formation des conseillers départementaux / 21.241 : Vote à l'unanimité

Modification du parc départemental des logements / 21.243 : Vote à l'unanimité

Agence interdépartementale de l'autonomie – Mise à disposition d'un agent / 21.240 : Les élus du groupe écologiste et socialiste et du groupe Gauche, citoyenne communiste et républicaine n'ont pas pris part au vote puisqu'il s'agit d'une agence interdépartementale.

Affaires sociales – Solidarités

Dispositif Améthyste – Intégration des pupilles de l'Etat, de la Nation, des orphelins de guerre ou du devoir / 21.229 : Vote à l'unanimité de l'ajout, dans la liste des bénéficiaires du titre de transport Améthyste, des pupilles de l'État de 65 ans et plus, des pupilles de la Nation et des orphelins de guerre ou du devoir, domiciliés dans les Hauts-de- Seine depuis au moins un an à la date de la demande ou 3 mois pour les bénéficiaires d'un titre Améthyste d'un autre département.

Nadia Mouaddine indique que cette mesure concernerait environ une cinquantaine de nouveaux usagers et qu'en 6 ans, il y a une forte baisse de bénéficiaires : 4 000 usagers en moins. Elle rappelle que ce titre de transport a été créé pour favoriser les déplacements des personnes en situation de handicap ou retraitées. Or, aujourd'hui, dans les Hauts-de-Seine, nous avons certaines des conditions les plus restrictives pour pouvoir y accéder. Sont exclues de cette aide :

- Les personnes en situation de handicap de moins de 20 ans ;
- Les personnes en situation de handicap avec un taux d'incapacité inférieur à 80 % ;
- Les personnes dont l'état de santé ne leur permet pas d'exercer une profession quelconque (invalidité de seconde catégorie).

Nous demandons que les conditions d'attribution de ce titre de transport soient révisées pour que l'objectif initial de ce dispositif soit atteint, c'est-à-dire faciliter la mobilité, et donc l'inclusion, des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le Président Siffredi a indiqué c'est sûrement du au changement de situation ou à des décès. La Vice-Présidente solidarité indique que c'est dû à la période, durant laquelle les personnes n'ont pas activé leur carte.

Convention avec le syndicat mixte « Seine-et-Yvelines Numérique » – Prise en charge du projet « Pass numérique » / 21.231 : Vote à l'unanimité

Le Pass numérique se présente sous forme d'un chéquier que le bénéficiaire pourra utiliser pour financer des actions de formation ou de médiation numérique auprès de structures spécialisées. Les bénéficiaires prioritaires de ce dispositif sont : les publics en recherche d'emploi (jeunes éloignés de l'emploi, chômeurs longue durée...), les parents de collégiens pour assurer l'appropriation des outils numériques de suivi de la scolarité et des dispositifs dématérialisés d'aide financière, et les seniors, en appui de la politique autonomie du Département.

Le dispositif est prévu pour 3400 bénéficiaires, sur 3 ans dont la moitié sont alto-séquanais. Lounes Adjroud rappelle que le non recours aux dispositifs sociaux est souvent du à la rupture numérique.

Le Président a indiqué que s'il y a 2000, 2500 ou 3000 personnes, il réajustera et qu'il espère aller au-delà des 3000. Les 3 villes bénéficiaires sont Nanterre, Colombes et Plessis-Robinson.

Orphelins des Hauts-de-Seine – Allocation d'éducation / 21.232 : Vote à l'unanimité

Patrimoine non scolaire

Parc départemental de Sceaux – Convention avec l'EPI 92/78 – Diagnostic préventif d'archéologie / 21.234 : Vote à l'unanimité

Déclassement du domaine public – Cession terrain bâti (Boulogne-Billancourt) 21.176 : Vote à l'unanimité

RD 7 – Meudon – Acquisition d'une parcelle / 21.180 : Vote à l'unanimité

Infrastructures routières et navigables

RD 910 – Sèvres – Acquisition d'un terrain / 21.181 : Vote à l'unanimité pour l'acquisition, auprès du syndicat des copropriétaires de la résidence Bosquet du 153-155 Grande rue à Sèvres, au prix de 95 875 €, d'une emprise de terrain d'environ 345 m2.

Dominique Trichet-Allaire a indiqué que ce projet engendrerait des abattages d'arbres, et que nous sommes soucieux qu'ils soient de valeur équivalente, que ce projet ne donne pas priorité au bus et constraint les cyclistes et piétons, à partager le trottoir, source de dangerosité.

Le Président a indiqué que pour faire travaux, il est nécessaire d'abattre des arbres, mais il a demandé aux services de replanter des sujets de taille significative. Il rappelle l'enquête publique, le rapport d'un commissaire enquêteur et le travail en en étroite collaboration avec des associations.

RD 910 – Sèvres – Acquisition d'un terrain / 21.205 : Vote à l'unanimité pour l'acquisition à l'euro symbolique, auprès de la Région Ile-de-France, d'une emprise de 38 m² environ.

RD 910 – Chaville – Acquisition d'un terrain / 21.206 : Vote à l'unanimité pour l'acquisition pour un montant de 41 700 €, auprès du syndicat des copropriétaires du 2012, avenue Roger Salengro à Chaville, d'une emprise de terrain d'environ 133 m².

RD 9 – Asnières-sur-Seine – Acquisition et classement au domaine public routier départemental / 21.189 : Vote à l'unanimité pour l'acquisition à l'euro symbolique auprès de la SAEM Citallios de cinq parcelles d'une superficie totale de 730 m², situées 196 à 200 et 252 à 270 avenue des Grésillons à Asnières-sur-Seine.

RD 9 – Villeneuve-la-Garenne – Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental / 21.226 : Vote à l'unanimité pour l'acquisition par le Département auprès de la société civile foncière Ilot Mail des parcelles d'une superficie totale de 422 m², pour un montant de 21 100 €.

RD 986 – Nanterre – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la SPLNA / 21.197 : Vote à l'unanimité de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine et la Société Publique Locale de la Ville de Nanterre (SPLNA), en vue de la requalification de l'avenue de la Commune de Paris (RD986), dans le cadre de la réalisation de la ZAC des Papeteries de la Seine à Nanterre, sur un linéaire d'environ 450 mètres.

RD 62 – Bagneux – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier / 21.198 : Vote à l'unanimité pour la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Bagneux, pour le réaménagement de l'avenue de Stalingrad, entre l'avenue Marx Dormoy (RD62) et la rue du colonel Fabien.

RD 39 – Rueil-Malmaison – Enquêtes publique et parcellaire / 21.207 : Vote à l'unanimité pour l'engagement d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique nécessaire au Département pour acquérir par voie d'expropriation les parcelles utiles à la réalisation du projet d'aménagement de la RD39 à Rueil-Malmaison. Le projet de requalification de la RD39 à Rueil-Malmaison a pour objectif de réaliser un aménagement global conciliant qualité du cadre de vie et efficacité des déplacements. Il s'inscrit dans la politique départementale d'aménagement des voiries, qui préconise le partage entre axes de desserte et espaces pour les automobiles, les transports en commun, les cycles et les piétons.

Convention de coopération – Réalisation d'une passerelle – Commune de Gennevilliers / 21.188 : Vote à l'unanimité pour la convention de coopération pour la réalisation d'une passerelle, dans le cadre de la prolongation d'une liaison verte entre la zone d'activités des Louvresses et la gare de Gennevilliers. Le projet consiste en la création d'une liaison verte d'environ 855 mètres accessible aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.

Tramway T1 – Indemnisation pour dépossession (Colombes) / 21.225 : Vote à l'unanimité

RD 9 – Asnières-sur-Seine – Acquisition et classement au domaine public routier départemental / 21.189 : Vote à l'unanimité

RD 9 – Villeneuve-la-Garenne – Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental / 21.226 : Vote à l'unanimité

RD 986 – Nanterre – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la SPLNA / 21.197 : Vote à l'unanimité

RD 62 – Bagneux – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier / 21.198 : Vote à l'unanimité

RD 39 – Rueil-Malmaison – Enquêtes publique et parcellaire / 21.207 : Vote à l'unanimité

Convention de coopération – Réalisation d'une passerelle – Commune de Gennevilliers / 21.188 : Vote à l'unanimité

Tramway T1 – Indemnisation pour dépossession (Colombes) / 21.225 : Vote à l'unanimité

Transports

Tramway T6 – Convention de financement de clôture – Région Ile-de-France / 21.223 : Vote à l'unanimité pour la convention de financement relative à la clôture de l'opération du tramway T6 Châtillon - Vélizy - Viroflay avec la Région Ile-de-France.

Prolongement du RER E à l'Ouest – Convention relative au financement des travaux – Liaison douce « Nanterre – Bezons » / 21.224 : Vote à l'unanimité pour des travaux d'aménagement de la liaison douce « Nanterre - Bezons » en tant qu'opération connexe au prolongement du RER E à l'ouest et fixant une contribution du Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 2,065 M€ HT courants.

Attractivité du territoire

Commission Locale d'Information de Fontenay-aux-Roses – Subvention 2021 de l'ASN / 21.172 : Vote à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 1 370 € par l'Autorité de sûreté nucléaire au titre de sa participation aux frais de fonctionnement de la Commission locale d'information auprès du CEA Paris Saclay, site de Fontenay-aux-Roses, pour 2021.

Développement numérique

Open Data – Partenariat avec PLD / 21.194 : Vote à l'unanimité

Open Data – Partenariat avec Garches / 21.195 : Vote à l'unanimité

Open Data – Partenariat avec Bourg-la-Reine / 21.196 : Vote à l'unanimité

Education

Equipements des collèges publics en capteurs de CO² et prise en charge des coûts de transport des collégiens vers les centres de vaccination dans le cadre de la lutte contre la COVID / 21.236 : Vote à l'unanimité pour les collèges qui le demandent.

Subventions de fonctionnement secteur éducatif et partenariat – Année 2021 / 21.235 : Vote à l'unanimité pour 4 subventions de fonctionnement pour un montant total de 29 000 € à 4 associations pour l'année 2021 : l'association de la fondation étudiante pour la Ville, l'association « L'école à l'hôpital Marie-Louise Imbert », l'association « Votre école chez vous », et la FCPE.

Subventions exceptionnelles aux collèges publics 2021 / 21.219 : Vote à l'unanimité pour un montant total de 138 902 € à 7 collèges publics pour financer des charges de fonctionnement et d'entretien au titre de l'année 2021.

Participation aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collèges publics en cités scolaires – 2021 / 21.239 : Vote à l'unanimité

Participation aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collèges publics en cités scolaires – 2022 / 21.238 : Vote à l'unanimité

Affectation médiation éducative 2021-2022 et nouvelle convention / 21.237 :

Vote à l'unanimité du dispositif de médiation éducative pour l'année scolaire 2021-2022 : 85 médiateurs répartis dans les 74 collèges. Le département va se rapprocher de l'Education Nationale pour élaborer ensemble une fiche de poste et définir un plan de formation.

Projets éducatifs, citoyens et numériques – Année scolaire 2021-2022 / 21.242 :

Vote à l'unanimité pour le nombre d'heures attribuées aux établissements scolaires pour participer au dispositif « ateliers pédagogiques » au titre du soutien aux élèves en difficulté pour l'année scolaire 2021-2022 et pour l'attribution aux établissements de dotations en matériels et services numériques spécifiques, autre titre du dispositif environnement numérique des collèges pour l'année scolaire 2021-2022.

Astrid Brobecker a demandé quels étaient les critères d'attribution. Nathalie Léandri a indiqué que les dossiers étaient instruits par l'administration, et qu'il restait des crédits de l'année dernière.

Aide sociale à la demi-pension aux collèges publics – Restauration scolaire assurée par le lycée voisin et les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale – Année scolaire 2021-2022 / 21.221 : Vote à l'unanimité pour un niveau d'aide à la demi-pension, identique à celui en vigueur dans les collèges publics à gestion départementale selon le tableau suivant :

Quotient familial mensuel	Pourcentage de réduction sur le prix du repas
0 à 190	85 %
191 à 340	65 %
341 à 490	45 %
491 à 640	27,5 %
641 à 790	7,5 %
>790	0 %

Aide sociale à la demi-pension dans les collèges privés – Subventions complémentaires 2020-2021 / 21.174 :

Vote à l'unanimité de 13 subventions complémentaires d'aide départementale à la demi-pension pour un montant total de 22 258 € aux collèges privés sous contrat d'association avec l'État pour l'année scolaire 2020-2021.

Convention de financement de l'aide sociale à la demi-pension – Collèges privés – Année scolaire 2021-2022 / 21.220 : Vote à l'unanimité d'un niveau d'aide à la demi-pension identique à celui en vigueur dans les collèges publics et gestion départementale selon le tableau suivant :

Quotient familial mensuel	Pourcentage de réduction sur le prix du repas
0 à 190	85 %
191 à 340	65 %
341 à 490	45 %
491 à 640	27,5 %
641 à 790	7,5 %
>790	0 %

Aide sociale à la demi-pension aux collèges publics – Restauration scolaire assurée par le lycée voisin et les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale – Année scolaire 2021-2022 / 21.221 : Vote à l'unanimité de l'attribution de

subventions complémentaires d'aide départementale à la demi-pension pour un montant de 149 755 € à 30 collèges publics et collèges publics en cité scolaire à gestion régionale, pour l'année scolaire 2020-2021, et l'attribution de subventions initiales d'aide départementale à la demi- pension pour un montant de 500 441 € à 28 collèges publics.

Laureen Genthon a demandé à favoriser l'accès des collégiens et collégiennes et éviter les effets de seuil, qui exclut les familles de classe moyenne. Le président s'est engagé à entamer un travail faisant l'état des lieux de l'utilisation de ce service public, ses freins et les solutions à mettre en place pour que toutes les familles puissent en bénéficier et en se basant sur le taux d'effort.

Nathalie Leandri indique que l'Education Nationale, demande que les fonds sociaux soient mobilisés dans les établissements et d'en parler lors des conseils d'administration du collège.

Aide sociale à la demi-pension – Subventions complémentaires (2020-2021) et initiales (2021-2022) / 21.200 : Vote à l'unanimité

Règlement du fonds commun des services d'hébergement des collèges – Réévaluation des plafonds / 21.218 : Vote à l'unanimité

Attribution de logements – Etablissements publics locaux d'enseignement / 21.175 : Vote à l'unanimité

Collège La Paix – Ancienne parcelle – Désaffectation de l'usage d'enseignement secondaire / 21.190 : Vote à l'unanimité

Fondation pour la mémoire de la Shoah – Subvention pour 2021 / 21.172 : Vote à l'unanimité d'une subvention d'un montant maximum de 35 000 € au bénéfice de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah pour l'année 2021

Pass+ Hauts-de-Seine/Yvelines 2021-2022 – Affiliation de nouveaux organismes / 21.177 : Vote à l'unanimité

Numérique éducatif

ENC des Hauts-de-Seine – Conventions de partenariat – Etat et Collèges publics / 21.199 : Vote à l'unanimité

Jeunesse

Convention de partenariat cadre CD 92 / Université Paris Nanterre / 21.187 :
Vote à l'unanimité

Les élus de groupe écologiste et socialiste et du groupe Gauche, citoyenne communiste et républicaine se sont tous félicité de ce partenariat pour la jeunesse qui a souffert pendant la crise

sanitaire (études, conditions de vie, accès à l'emploi, santé mentale...). Pierre Ouzoulias a indiqué l'intérêt pour des logements à taille humaine, dans les villes.

Contractualisation municipale

Les élus du groupe écologiste et socialiste et du groupe Gauche, citoyenne communiste et républicaine ont indiqué qu'ils étaient favorables aux contrats de développement Département-Ville, mais qu'ils ne souhaitent pas intervenir dans les votes (NPPV), donc ils ne prendront pas part au vote. Le Président Siffredi a indiqué que les maires peuvent souhaiter associer les conseillers départementaux, sauf certain(s).

**Commune de Ville-d'Avray – Avenant n° 2 au contrat de développement
Département-Ville – 2019-2021 / 21.182 : NPPV**

**Commune de Sèvres – Avenant n° 2 au contrat de développement
Département-Ville – 2019-2021 / 21.183 : NPPV**

Commune de Clichy – Avenant n° 2 au contrat de développement Département-Ville – 2019-2021 / 21.184 : NPPV

**Commune de Vanves – Avenant n° 2 au contrat de développement
Département-Ville – 2019-2021 / 21.185 : NPPV**

**Commune de Saint-Cloud – Avenant n° 2 au contrat de développement
Département-Ville – 2019-2021 / 21.201 : NPPV**

**Commune de Rueil-Malmaison – Avenant n° 2 au contrat de développement
Département-Ville – 2019-2021 / 21.202 : NPPV**

**Commune de Colombes – Avenant n° 2 au contrat de développement
Département-Ville – 2019-2021 / 21.203 : NPPV**

Habitat – Politique de la ville

Aide à la création de logements locatifs sociaux – Subventions / 21.211 : Vote à l'unanimité de 4 subventions d'un montant total de 546 045 € à l'office public de l'habitat des Hauts-de-Seine :

- 350 000 € alloués pour la création de logements locatifs sociaux par l'acquisition en VEFA de 57 logements locatifs sociaux, dont 23 logements financés en prêt locatif à usage social (PLUS), 17 logements financés en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et 17 logements financés en prêt locatif social (PLS) situés ZAC Parc Affaires à Asnières-sur-Seine. En contrepartie, 5 logements sont mis à

disposition du Département des Hauts-de-Seine pendant 40 ans.

- 62 041 € alloués pour la création de logements locatifs sociaux à la suite de l'acquisition de 13 logements sociaux dont 6 logements financés en PLUS, 4 logements financés en PLAI et 3 logements financés en PLS, situés 36, rue Charles- Chefson à Bois-Colombes. En contrepartie, 1 logement est mis à disposition du Département des Hauts-de-Seine pendant 40 ans.

- 107 869 € alloués pour la création de logements locatifs sociaux par l'acquisition en VEFA de 34 logements locatifs sociaux dont 24 logements financés en PLUS et 10 logements financés en PLAI, situés 19, rue de Laval à Saint-Cloud. En contrepartie, 2 logements sont mis à disposition du Département des Hauts-de-Seine pendant 40 ans.

- 26 135 € alloués pour la création de logements locatifs sociaux par l'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux dont 5 logements financés en PLUS et 2 logements financés en PLAI, situés 41, rue de Sèvres à Ville-d'Avray.

Politique de la ville – Attribution de deux subventions / 21.244 : Vote à l'unanimité pour l'Institut des Hauts-de-Seine d'une subvention d'investissement de 30 000 € au titre de l'année 2021, pour des locaux à Fontenay-aux-Roses et à l'association « Permis de vivre la ville » une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 €, pour la mise en œuvre de l'action « Osez Entreprendre », au titre de l'année 2021.

Aides départementales aux particuliers – Habitat / 21.204 : Vote à l'unanimité

Culture

Subventions culturelles – 2021 – Théâtre 71 de Malakoff / 21.217 : Vote à l'unanimité d'une subvention complémentaire de fonctionnement de 20000 € alloués au titre de l'année 2021 comme subvention complémentaire de fonctionnement, et 12 600 € alloués pour l'acquisition de matériel scénique.

Musée Départemental Albert-Kahn – Remise de fichiers numériques – Presses Universitaires de Tours / 21.168 : Vote à l'unanimité

Musée Départemental Albert-Kahn – Remise de fichiers numériques et concession de droits d'auteur – Presses Universitaires de Paris Nanterre / 21.169 : Vote à l'unanimité

Musée Départemental Albert-Kahn – Remise de fichiers numériques – Ecole des hautes études en sciences sociales / 21.170 : Vote à l'unanimité

Musée départemental Albert-Kahn – Remise de fichiers numériques – Editions

Sun/Sun / 21.178 : Vote à l'unanimité

Musée Départemental Albert-Kahn – Remise de fichiers numériques – Ville de Marmoutier / 21.191 : Vote à l'unanimité

Musée départemental Albert-Kahn – Remise de fichiers numériques – Editions Le Passage et Contrat de prêt et autorisation d'exploitation – Département de la Gironde / 21.193 : Vote à l'unanimité

Musée départemental Albert-Kahn – Prêt d'œuvres – Exposition « L'expérience du voyage » / 21.192 : Vote à l'unanimité

Musée du domaine départemental de Sceaux – Renouvellement du dépôt – Gladiateur Borghèse / 21.171 : Vote à l'unanimité

Maison de Chateaubriand – Legs de mobilier Charles X / 21.186 : Vote à l'unanimité

Développement des publics – Partenariat avec la société des amis du Louvre et la société des amis de Versailles / 21.167 : Vote à l'unanimité

Convention de mécénat – Fondation d'entreprise La Poste / 21.179 : Vote à l'unanimité

Archives Départementales – Convention de coopération Départements 78/92 et Universités / 21.209 : Vote à l'unanimité

Sports

Subventions de fonctionnement – Soutien au Mouvement sportif et manifestations sportives départementales – 2021 / 21.245 : Vote à l'unanimité de 3 subventions de fonctionnement pour un montant total de 260 000 € :

- 20 000 € alloués au comité départemental d'aviron des Hauts-de-Seine pour l'organisation en 2021 de la 14e édition de la « Traversée Hauts-de-Seine – Paris »,

- 20 000 € alloués au comité départemental de canoë-kayak des Hauts-de-Seine pour l'organisation de la « TraverSeine 2021 »,

- 220 000 € alloués à l'association Racing Club de France football 92 au titre de la saison sportive 2020/2021.

Eau et assainissement

GPE ligne 15 – Issy-les-Moulineaux – Convention de financement avec la SGP - Conservation d'ouvrages départementaux / 21.216 : Vote à l'unanimité

d'une convention de financement relative au financement des travaux strictement nécessaires à la conservation des collecteurs T190/100 et T200/100 du Département, situés avenue du Général de Gaulle à Issy-les-Moulineaux, dans le cadre du passage du tunnelier de la ligne 15 sud Grand Paris Express.

Prévention et Sécurité publique

Programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance – Critères de financement – 2022 et 2023 / 21.246 : Vote à l'unanimité

des critères de financement du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance applicables du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance – Attribution de subventions – 2021 / 21.247 : Vote à l'unanimité

d'attribution des subventions de fonctionnement en faveur des communes et des organismes de droit privé œuvrant dans le champ des actions de préventions de la délinquance, fixant les conditions dans lesquelles le Département apporte son soutien au titre de l'année 2021 aux communes et aux associations pour lesquelles le soutien du financier du Département n'excède pas 23 000 €. 376 700 € pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la délinquance sur le territoire de 12 communes du secteur nord et 337 210 € pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la délinquance sur le territoire de 15 communes du secteur sud. En sus, une subvention de 3 000 € à l'institut de formation, d'animation et de conseil des Hauts-de-Seine dans le cadre du programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance, au titre de l'année 2021.

Tourisme

Déploiement de la marque « Accueil Vélo » dans les Hauts-de-Seine / 21.208 :

Vote à l'unanimité pour un Département des Hauts-de-Seine animateur territorial, et de référent qualité engageant le Département des Hauts-de-Seine au titre de référent qualité, auprès de France vélo tourisme pour déployer la marque collective « Accueil Vélo ».

Denis Datcharry rappelle que nous souhaitons des actions fortes pour la pratique du vélo pour sécuriser trajets domicile-travail via des aménagements. Le Président Siffredi indiqué que le plan vélo sera finalisé d'ici la fin de l'année, avec un maillage global et des pistes cyclables pérennisées. Sur les voies départementales, des actions conduites sont en collaboration avec services État (Pompiers, ...) et les villes et une Association largement représenté : le collectif vélo.

Développement touristique et développement des publics – Pass Malin 78-92 /

21.233 : Vote à l'unanimité pour les nouveaux partenaires : le château de Breteuil, le château de Monte-Cristo, le château de Dampierre-en-Yvelines, la Bergerie nationale de Rambouillet, le Nautic Park de Bougival. L'avenant n°2 à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine et le Département des Yvelines concernant La Seine Musicale est approuvé.

Prochaine date : commission plénière le 15/10/2021

Astrid Brobecker

Conseillère municipale Fontenay-aux-Roses
Conseillère départementale Hauts-de-Seine



abrobecker@hauts-de-seine.fr



[@AstridBrobecker](https://twitter.com/AstridBrobecker)

